

**ANNEXE 1: CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL  
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

ETABLISSEMENT :	SSIAD DE VIROFLAY		
ADRESSE :	1 RUE HENRI WELCHINGER 78220 VIROFLAY		
ORGANISME GESTIONNAIRE :	CCAS DE VIROFLAY		
TELEPHONE :	01 39 24 21 40	FAX:	
		Email	lledrogo@ville-viroflay.fr
NOM DU DIRECTEUR ou de la personne habilitée à représenter l'établissement:	Laëtitia Le Drogo		
N° FINESS :	7808224322		
CATEGORIE :	354 - Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)		
COMPETENCE :			
C.C.N.T. :	1951		
DATE D'ARRIVEE DES DOCUMENTS :			
CAPACITE AUTORISEE :	40,00		

TOTAL AGREGAT APPROUVE en N - 1 (classe 6-groupes II et III de produits)

646 865,77

Commentaires

**SERVICE :**

Autorisé par arrêté préfectoral n°90 TE 104 du 7 mars 1990.

N° FINESS 780824322

Amplifié par arrêté préfectoral n° 91 TE 565 du 1<sup>er</sup> octobre 1991

40 prises en charge journalières

Amplifié par arrêté préfectoral n° A 95 01038 du 26 juillet 1995 créant 2 places de lits SIDA

**EFFECTIF DU PERSONNEL AUTORISÉ :**

11,5 postes à temps plein dont :

1 infirmière coordonnatrice

1 secrétaire médicale.

	<b> GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL</b>							
	Réel n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire	
			Recon- ductions	Mesures nouvelles	Total			
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)-(3)+(4)	(6)	(7)	
621	Personnel extérieur à l'établissement	53 925,46	40 000,00		642 000,00	642 000,00		642 000,00
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	21 270,06	17 500,00					
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)							
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	11 843,04	13 000,00					
641	Rémunération du personnel non médical	24 645,96	26 000,00					
642	Rémunération du personnel médical	353 704,06	339 500,00					
643	Rémunération du personnel handicapé							
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	139 159,56	132 000,00					
646	Personnes handicapées							
647	Autres charges sociales							
648	Autres charges de personnel							
<b>TOTAL GROUPE II</b>		<b>604 147,17</b>	<b>568 000,00</b>		<b>642 000,00</b>	<b>642 000,00</b>		<b>642 000,00</b>

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL  
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

	Régel n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Recon- ductions	Mesures nouvelles	Total		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
<b>ACHATS</b>							
601	Achats stockés de matières premières et de fournitures						
602	Achats stockés - autres approvisionnements						
603	Variation des stocks						
606	Achats non stockés de matières et fournitures	5 742,75	11 700,00		9 700,00		9 700,00
607	Achats de marchandise						
709	Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement						
713	Variations des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)						
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>							
6111	Sous-traitance: prestations à caractère médical						
6112	Sous-traitance: prestations à caractère médico-social		12 000,00				
6118	Sous-traitance: autres prestations de service						
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>							
6241	Transports de biens						
6242	Transports d'usagers						
6247	Transports collectifs du personnel						
6248	Transports divers						
625	Déplacements, missions et réceptions						
626	Frais postaux et frais de télécommunications	1 279,42	1 000,00		2 000,00		2 000,00
6281	Prestations de blanchissage à l'extérieur						
6282	Prestations d'alimentation à l'extérieur						
6283	Prestations de nettoyage à l'extérieur	161,07			1 000,00		1 000,00
6284	Prestations d'informatique à l'extérieur						
6287	Remboursement de frais	25 725,00					
6288	Autres prestations				6 500,00		6 500,00
<b>TOTAL GROUPE I</b>		<b>32 968,24</b>	<b>24 700,00</b>		<b>19 200,00</b>		<b>19 200,00</b>

GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE		Réel	Budget exécutoire	Budget prévisionnel proposé			Dépenses	Budget exécutoire
		n-2	n-1	Recon-	Mesures nouvelles	Total	autorisées	
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)-(3)+(4)	(6)	(7)
612	Redevances de crédit bail							
6132	Locations immobilières	29 574,57	30 000,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00
6135	Locations mobilières							
614	Charges locatives et de co-propriété							
6152	Entretien et réparations sur biens immobiliers		2 000,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00
6155	Entretien et réparations sur biens mobiliers	2 342,56	2 500,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00
6156	Maintenance	1 075,71	1 000,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00
616	Primes d'assurances		2 100,00		2 100,00	2 100,00		2 100,00
617	Etudes et recherches							
618	Divers	2 487,00	2 665,77		8 000,00	8 000,00		8 000,00
623	Information, publications, relations publiques	398,40	100,00					
627	Services bancaires et assimilés							
635	Autres impôts taxes et versements assimilés (administration des impôts)							
637	Autres impôts taxes et versements assimilés (autres organismes)							

	Rdct n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Recon- ductions	Mesures nouvelles	Total		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)=(3)+(4)	(6)	(7)
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>							
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires						
654	Pertes sur créances irrécouvrables						
655	Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun <i>(des privés)</i>						
657	Subventions						
658	Charges diverses de gestion courante	1,23					
<b>CHARGES FINANCIERES</b>							
66	Charges financières						
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>							
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
673	Charges sur exercices antérieurs						
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés						
678	Autres charges exceptionnelles						
<b>68 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS</b>							
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	6 003,00	10 800,00		9 800,00	9 800,00	9 800,00
6812	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir						
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation						
6816	Dotations dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles						
6817	Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants						
686	Dotations aux amortissements et provisions : charges financières						
687	Dotations aux amortissements et aux provisions : charges exceptionnelles						
6871	dont dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations						
68725	dont dotations aux amortissements dérogatoires						
68741	dont dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement						
68742	dont dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations						
687461	dont dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé (établissements privés)						
687462	dont dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif circulant (établissements privés)						
68748	dont autres						
6876	dont dotations aux dépréciations exceptionnelles						
689	Engagements à réaliser sur ressources affectées (établissements privés)						
6894	dont engagements à réaliser sur subventions attribuées (établissements privés)						
6895	dont engagements à réaliser sur dons manuels affectés (établissements privés)						
6897	dont engagements à réaliser sur legs et donations affectées (établissements privés)						
<b>TOTAL GROUPE III</b>		41 886,77	84 165,77		56 100,00	56 100,00	56 100,00
<b>TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)</b>		678 941,78	646 865,77		717 300,00	717 300,00	717 300,00
		RAN n-2	RAN n-1			Report à nouveau n	
002	Déficit de la section d'exploitation reporté						
005	Amortissements comptables excédentaires différés						
<b>TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION</b>		678 941,78	646 865,77		717 300,00	717 300,00	717 300,00

**CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL D'UN ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL  
ET MEDICO-SOCIAL RELEVANT DU I DE L'ARTICLE L.312-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES**

	<b>GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION</b>						
	Rél n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Recen- sations	Mesures nouvelles	Total		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
731	574 067,99	646 865,77		717 300,00	717 300,00		717 300,00
732							
733							
734							
735							
7351							
7352							
7353							
738							
<b>TOTAL GROUPE I</b>	<b>574 067,99</b>	<b>646 865,77</b>		<b>717 300,00</b>	<b>717 300,00</b>		<b>717 300,00</b>

**GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION**

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Recon- sactions	Mesures nouvelles	Total		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7)
70	Produits sauf 7082						
7082	Participations forfaitaires des usagers						
70821	dont forfaits journaliers						
70822	dont participations des personnes handicapées prévues au quatrième alinéa de l'article L. 242-4 du code de l'action sociale et des familles						
70823	dont participations aux frais de repas et de transport dans les établissements et services d'aide par le travail						
70828	dont autres participations forfaitaires des usagers						
71	Production stockée						
72	Production immobilisée						
74	Subventions d'exploitation et participations						
75	Autres produits de gestion courante	1,93					
603	Variation des stocks (en recettes)						
609	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats						
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs						
629	Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs						
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel non médical	18 681,03					
6429	Remboursements sur rémunérations du personnel médical						
6439	Remboursements sur rémunérations des personnes handicapées						
6459/69/79	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance et sur autres charges sociales						
6489	Fonds de compensation des cassations anticipées d'activité						
6611	Intérêts des emprunts et dettes (en recettes)						
	<b>TOTAL GROUPE II</b>	18 682,96					





		Réel n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel n
<b>Réduction des fonds propres ou reprise sur apports</b>				
10	Fonds associatifs, apports, dotations et réserves			
1161	Amortissements comptables excédentaires différés			
13	Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables			
<b>Reprises</b>				
14	Provisions réglementées (sauf compte 14 12 : provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR - dotation par financement de l'autorité de tarification)			
15	Provisions			
<b>Remboursement des dettes financières</b>				
16	Emprunts et dettes assimilées			
17	Dettes rattachées à des participations			
<b>Compte de liaison investissement</b>				
18	Compte de liaison investissement			
<b>Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé</b>				
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles	26626,15	13290,00	14100,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
24	Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
<b>Autres</b>				
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
29	Dépréciation des immobilisations (reprises)			
39	Dépréciation de stocks et en-cours			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)			
49	Dépréciation des comptes de tiers (reprises)			
59	Dépréciation des comptes financiers (reprises)			
001	Résultat cumulé antérieur à reporter (déficit)			
004	Amortissements comptables excédentaires différés			
003	Excédent prévisionnel d'investissement	48034,81		
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>74660,96</b>	<b>13290,00</b>	<b>14100,00</b>

		Réel n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel n
<b>Augmentation des fonds propres</b>				
10	Fonds associatifs, apports, dotations et réserves	2089,00	2490,00	4300,00
1161	Amortissements comptables excédentaires différés			
13	Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables			
<b>Dotations aux provisions</b>				
14	Provisions réglementées (sauf compte 1412 : provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR - dotation par financement de l'autorité de tarification)			
15	Provisions pour risques et charges			
<b>Augmentation des dettes financières</b>				
16	Emprunts et dettes assimilées			
17	Dettes rattachées à des participations			
<b>Compte de liaison</b>				
18	Compte de liaison investissements			
<b>Immobilisations (sorties)</b>				
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
24	Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
<b>Autres</b>				
28	Amortissements des immobilisations (dotations)	6003,00	10800,00	9800,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (dotations)			
39	Provisions pour dépréciation de stocks et en-cours			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (diminution)			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (dotations)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (dotations)			
001	Résultat cumulé antérieur (excédent)	66568,96		
004	Amortissements comptables excédentaires différés			
	Déficit prévisionnel d'investissement			
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>74668,96</b>	<b>13290,00</b>	<b>14100,00</b>



SSIAD - BUDGET PRIMITIF 2021

Nombre de membres en exercice : 13  
Nombre de membres présents : 7  
Nombre de suffrages exprimés : 12

Votes : Contre : 0  
Pour : 11  
Abstentions : 1

Présenté par le Président, à  
Viroflay, le 10 mars 2021  
Le Président,

  


Délibéré par l'Assemblée délibérante réunie en session  
A Viroflay, le 16 mars 2021  
Les Membres du Conseil d'Administration

R. Billoncel

  
  
  


E. Suberchot

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en  
Préfecture, le et de la publication, le

A Viroflay, le

22

23

24

25